



Agenda

29 mars : AGE et AGO INTERVIG pour l'exercice 2017

10 avril : Comité de suivi des consommations RSA et IAV (DAAF)

12 avril : Section volailles d'INTERVIG

19-22 avril : Journées Goût et Saveurs de Guyane (4ème édition)

26 avril : 1^{ères} rencontres interprofessionnelles sur la restauration hors foyer de Guyane : quelles opportunités pour les produits locaux ?

27 avril : Date butoir pour la remontée en DAAF des demandes de modification POSEI pour l'année 2019



Le chiffre du mois

25 à 30 millions de repas

C'est le nombre de repas servis chaque année en Guyane dans la restauration hors foyer qui regroupe les restaurations collective et commerciale.

Ces repas sont servis chaque année dans 143 restaurateurs traditionnels et près de 200 établissements de restauration scolaire (source : DAAF, Salim, 2018).

L'utilisation de produits de l'élevage par la RHF représenterait un chiffre d'affaire annuel de 15 millions d'euros. Presque la moitié des viandes consommées en RHF sont des viandes de boucherie. Si la volaille représente environ 30% des viandes de ce marché, cela équivaut tout de même l'équivalent de près de 12 000 poulets consommés chaque semaine.

Données, analyses et statistiques disponibles sur www.intervig.org

Le mot interprofessionnel

Paul LAYA,

Président de l'association guyanaise des abatteurs et transformateurs de produits animaux (AGATA)

Pourquoi avez-vous rejoint l'interprofession ?

Je recevais depuis plusieurs mois des échos positifs de l'interprofession et de ses avancées. Comme je partage la volonté de faciliter les discussions entre acteurs de la filière, j'ai sauté le pas. J'ai également fait le pari de jouer le jeu, de démontrer par l'exemple que c'est possible de développer nos filières locales ensemble. J'espère découvrir beaucoup à travers AGATA, et j'ai l'intention d'agir au service du développement des filières locales et notamment la 1ère d'entre elles, la filière volaille.



Quels sont les projets d'AGATA, la nouvelle fédération des transformateurs de Guyane ?

Tout d'abord s'étoffer en adhérents afin d'inclure un maximum d'abatteurs et de transformateurs de produits animaux et coordonner au mieux la voix de ce maillon essentiel aux filières d'élevage locales. Parallèlement à sa consolidation, AGATA doit offrir un espace permettant à ses membres d'identifier ensemble les problématiques spécifiques à la transformation de produits animaux en Guyane. Cette fédération peut être un outil formidable d'évaluation du potentiel de marché mais également de formation des abatteurs et transformateurs locaux vers une technicité toujours plus performante, en mutualisant les moyens à notre disposition.

Y a-t-il une place pour les volailles locales dans le marché des produits transformés ?

D'ici 5 ans, il faut que le poulet boucané local devienne un produit du quotidien en Guyane. Cet objectif est tout à fait réaliste au regard du marché potentiel. Les volailles locales, fraîches doivent se positionner comme un produit de qualité accessible à tous. AGATA devrait nous permettre d'accompagner cette réflexion de marché et de filière, au sein notamment de la section volaille d'INTERVIG, afin de donner aux volailles locales toute la place qu'elles méritent dans le marché des produits transformés.



... l'évolution statutaire d'INTERVIG : enjeux et modalités

Depuis sa création en juin 2012, INTERVIG a procédé à épisode régulier à des modifications des statuts régissant l'association. Dans la feuille de route interprofessionnelle entérinée par le Conseil d'Administration en fin d'année 2016, les administrateurs d'INTERVIG ont souhaité mener de nouvelles modifications des statuts à une double fin :

- Simplifier et fluidifier le fonctionnement interne par la réécriture de certains articles sujets à discussion, l'actualisation du règlement intérieur qui apporte des précisions de lecture des statuts
- Permettre suite à la refonte statutaire d'engager les démarches en vue de la reconnaissance nationale d'INTERVIG, à l'instar des interprofessions animales des autres DOM.

Le deuxième point est déterminant pour doter INTERVIG des moyens de poursuivre la structuration des filières animales en Guyane. Cela ouvrira également à moyen terme la possibilité de disposer d'une trésorerie suffisante et d'une plus grande autonomie financière. Ces conditions sont en effet nécessaires pour mener des actions de promotion et de conquête du marché local afin que les viandes locales deviennent le « cœur de gamme » et ne soient plus une variable d'ajustement à des importations massives de qualité et traçabilité pas toujours garanties au consommateur guyanais.

INTERVIG a donc engagé depuis près de quinze mois des démarches en ce sens. Elles se sont conclues lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2018 par le vote, à l'unanimité des membres présents, de nouveaux statuts dotant l'interprofession Elevage et viandes de Guyane d'un cadre permettant son rayonnement à court et moyen termes.

Ce résultat positif est le fruit d'un important travail d'animation et de fédération des acteurs locaux au sein de chacun des collèges constitutifs de l'interprofession : distribution, transformation, approvisionnement,...

Désormais, en plus des membres constitutifs du collège « Production », cinq membres composent INTERVIG : la FEDAPRO pour l'approvisionnement, la FEDAG et 2BTGC pour le collège « distribution et importation », AGATA pour la transformation et le SRHCDG pour la restauration.

La démarche de reconnaissance nationale pourra donc être engagée dans les prochains mois auprès du ministère de l'Agriculture en vue d'une officialisation d'INTERVIG sur la fin d'année 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre équipe d'animation à l'adresse suivante : contact@intervig.org



Actualité POSEI

Retour sur la réunion du 10/4

Les bénéficiaires du POSEI Elevage de Guyane étaient réunis en DAAF afin de faire un point à date sur les consommations et de trouver des solutions consensuelles de gestion de l'enveloppe RSA 2018. Le SEA a présenté des projections laissant apparaître un déficit de volumes mobilisables sur le dernier trimestre de l'année en cours. Par la voix de son Président, l'Interprofession a renouvelé la demande portée par l'ensemble des acteurs locaux d'une dotation supérieure aux volumes actuels, en cohérence avec le développement des productions locales (14.500 tonnes). Le Directeur de la DAAF a informé les participants que cette demande avait été entendue et relayée par le Préfet au plus haut sommet de l'Etat.

Le chef de service du SEA a annoncé lors de cette réunion que l'enveloppe 2018 allouée à la Guyane pour l'importation d'animaux vivants (IAV) serait en repli avec 220 k€ (vs 243 k€ en 2017). Les participants ont déploré que ce point n'ait pas fait l'objet de discussion localement, ni lors du récent Comité de Concertation ODEADOM. Ils déplorent cette décision dommageable à la dynamique de développement observée sur le territoire

Directeur de publication : Patrick LABRANCHE
 Ont contribué à ce numéro : Frédéric GALAN,
 Charlotte KARSLAKE, Camille MICHEL,
 Paul LAYA
 Conception graphique : Morpho 3D

Dans le prochain numéro

Les premières rencontres interprofessionnelles de Guyane sur le thème de la restauration hors foyer.